

Infos pratiques

Horaires ouverture Mairie:

mardi et vendredi de 14h30 à 18h00.

Agence Postale : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 15h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h .

Déchetterie de Clermont : mardi de 8h à 12h et Samedi de 8h-12h et 13h-17h.

Numéros utiles :

SAMU : 15
Pompiers :18 ou 112 depuis un mobile
Gendarmerie : 17 (*appel d'urgence*)
Brigade de Clermont : 03 29 87 43 86
Centre anti-poison : 03 83 32 36 36
Info transport scolaire : 0825 800 161

Mairie : 03 29 87 43 30
Agence Postale : 03 29 83 76 58

Ils arrivent ...

- Lucie COLLET et Marie GUIMARD (7 rue Basse)
- Arnaud CUNARD (5 rue Basse)

Ils s'en vont...

- Mme PELTIER et son fils (rue de l'Eglise)
- M. GERSON (rue de la Salle)

Il est là

Grichka LEVY, chargé de Mission Argonne PNR, occupe un bureau à la mairie depuis le 1^{er} Octobre. Son but : Réaliser un étude de faisabilité pour l'obtention d'un label « Parc Naturel Régional » sur l'ensemble du territoire argonnais.

www.argonne-pnr.eu

Pour la prochaine parution du bulletin municipal déposez vos propositions auprès de Marianne ou sur www.rarecourt.info

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Ouverture des commissions

« Forêt et Espace Naturel » et « Urbanisme », 2 commissions ont démarré une première phase de réflexion. L'ouverture de ces commissions aux habitants intéressés sera proposée début 2015.

Site Internet

Le site Internet Rarecourt.info est en cours de restauration. Un code vous sera prochainement transmis pour accéder à de nouvelles informations.

Alertes SMS

Afin de recevoir immédiatement les messages d'alertes (*météo, absence de bus, problème sur réseau d'eau...*), nous vous invitons à transmettre votre n° de téléphone portable au secrétariat de mairie.

A vos agendas

- **9 Novembre : fête patronale**
- **11 Novembre : commémoration au monument** avec présentation par Marc KLEIN de la situation à Rarecourt en Novembre 1914.
- 7 Décembre : SAINT NICOLAS

A votre écoute :

Le principe de permanence hebdomadaire n'a pas été retenu pour le moment. Les rencontres avec le Maire se font donc tout simplement sur rendez-vous. Vous pouvez le joindre directement au 07 86 50 36 01



Bulletin

Municipal

RARECOURT – Rentrée 2014

Avec un Conseil fortement renouvelé et une toute nouvelle mission pour moi il y avait quelques raisons d'appréhender cette petite phase de « rodage » municipal . Je me dois donc, dans ce premier éditorial, de remercier ouvertement les anciens conseillers pour leur efficacité, les nouveaux pour leur implication rapide, l'ensemble des employés communaux pour leur sérieux, Didier LOUIS, notre maire sortant, pour son aide précieuse, les candidats non élus pour leur fair-play et enfin, tous les habitants pour leur patience et leur compréhension !

Depuis 6 mois, l'action municipale s'est déjà déployée dans sa diversité mêlant affaires importantes (*dossier « caniveaux », mise en conformité des aqueducs...*), parfois urgentes (*alarmes intempestives, chiens bruyants, fuites sur compteurs d'eau...*), ou encore complexes (*devenir des communes forestières, réforme territoriale...*).

Aujourd'hui le temps est venu de structurer notre action . 3 principes nous guident en ce début de mandat : se projeter dans une perspective à long terme (2020), veiller à associer au mieux l'ensemble des habitants, être connu et reconnu au sein de des organisations intercommunales.

Si les contours de ce projet 2020 ne sont pour l'heure pas encore définis, nous pouvons malgré tout penser que le thème de l'environnement y tiendra une bonne place. Plusieurs communes argonnaises nous invitent en effet à nous engager dans ce sens. Notre village vient ainsi d'être retenu par l'association « Argonne Parc Naturel Régional » pour accueillir son premier chargé de mission et une réflexion est en cours pour attirer d'autres spécialistes de l'environnement sur notre commune.

Toutes ces démarches collectives (*communale ou intercommunale*) demandent un peu de temps et freinent parfois l'action immédiate que tout maire aimerait privilégier. Je me rappelle donc et vous rappelle, à l'approche de l'hiver, cette maxime africaine:

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Jacques FAGOT

Rentrée des Classes

Alors que les écoles primaires et maternelles de Clermont, Les Islettes et Neuville accusent une diminution préoccupante de leurs effectifs, nous pouvons nous réjouir d'une affluence record des élèves de Rarécourt chaque matin à l'arrêt de Bus.

Effectifs Collège (départ à 7h40) : 13 (4 classes)
Effectifs primaire (départ 8h40) : 16 (5 classes)
Effectif maternelle (départ 8h40) : 7 (3 classes)



nos collégiens au bus

Les travaux sur le village

- **Entretien** : Le mois d'Août particulièrement pluvieux a un peu compliqué les travaux d'entretien cette année, nos équipements trouvant parfois leurs limites dans les zones exigües et à forte végétation. Nous réfléchissons ainsi à des solutions alternatives au « rotofil » pour l'entretien du cimetière notamment. Dans cette attente, nous rappelons que les tombes et leurs abords doivent être entretenus par les familles.

- Mise en conformité des aqueducs :

Soumis aux exigences de l'administration en matière d'entretien des cours d'eau, nous avons entrepris de nouveaux travaux visant à rétablir la « continuité écologique » du ruisseau de la Henrée : enrochement permettant le dépôt de sédiment en fond d'aqueduc, protection contre le piétinement des animaux.

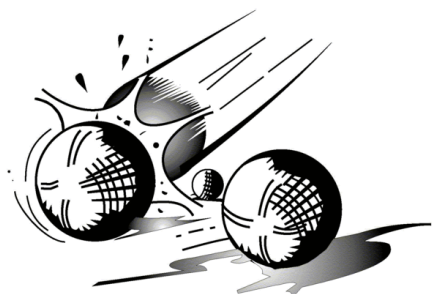


- Le dossier « Caniveaux »

Les nombreuses malfaçons constatées sur la 3^{ème} tranche de travaux (rue Haute + rue de la Salle) nous amènent à trouver une solution amiable avec la société COLAS (anciennement MONTI). L'accord tarde à venir en raison d'un conflit entre la société COLAS et un de ses sous-traitants. Nous poursuivons notre requête pour une réfection complète des zones non recevables (>70m) avant d'entrevoir la réalisation de la 4^{ème} tranche.

- SM3A

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Aire et de ses Affluents a formidablement orchestré les travaux d'élagage sur les rives de l'Aire entre mai et juillet. Ces travaux (intégralement financés par des fonds publics, Agence de l'Eau principalement) visent à maintenir les berges et améliorer l'écoulement de l'eau pendant les phases de crue notamment.



- Aire de Jeux :

Pour augmenter l'attractivité de l'aire de jeu située au centre du village, l'accès de celle-ci peut désormais se faire à partir de l'ancienne cour d'école. Un terrain de pétanque a été mis en place et nous réfléchissons à l'aménagement global des abords de notre grande bâtisse communale.



Forêt : Parcelle 2

L'exploitation importante fin Août de la parcelle 2 par plus de 40 bûcherons a interpellé plusieurs habitants du village. Cette exploitation fait suite à une vente réalisée l'an dernier. La parcelle 2, au sol particulier (*hydromorphe*), nécessitait une opération importante de déboisement avant de pouvoir imaginer un plan efficace de repeuplement. La commission forêt est impliquée dans cette réflexion.

Vitesse

Plusieurs habitants signalent à juste titre le danger que font courir quelques automobilistes et conducteurs d'engins agricoles en n'adaptant pas leur vitesse à la situation (*proximité de maison avec des enfants, voiture en stationnement masquant la visibilité, virage dangereux...*). Avant d'imaginer des aménagements spécifiques (*très coûteux*) visant à réduire la vitesse des véhicules, il convient probablement d'alerter les chauffeurs imprudents en leur demandant plus de vigilance voire de civisme ! Pour rappel, de nombreuses entrées de village appellent déjà une limitation à 30 km/h. La gendarmerie a été alertée.



Centenaire 14-18

Suite à la démarche initiée par Marc KLEIN le 2 Août dernier, notre village se donne 4 ans pour se rappeler des événements qui ont concerné notre village durant la grande guerre. Une copie de vos documents relatifs à cette époque peuvent être transmis à Marc ou à Marianne (*agence postale*) qui constitueront un espace spécifique dans la bibliothèque communale.

Vigilance Vol

La période de fin d'année qui arrive est traditionnellement propice à l'augmentation des vols dans les habitations. La gendarmerie invite donc les habitants à redoubler de vigilance : fermer les portes, se méfier des visiteurs inconnus....

Affouages

Les inscriptions devront parvenir en mairie avant le 30 Novembre 2014. Comme précisé sur le règlement (*lisible sur www.rarecourt.info*), il est rappelé que le bois ne peut en aucun cas quitter le village et que les équipements de sécurité sont obligatoires en forêt.

Facturation de l'eau

Contrairement aux apparences, le prix de l'eau n'a pratiquement pas bougé à Rarécourt. Les taxes ont quant à elles sensiblement augmenté !

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prix de l'eau :	0,80	0,82	0,82	0,82	0,82	0,87	0,87 (€)
Taxe pollution	0,06	0,11	0,17	0,24	0,30	0,37	0,38 (€)